



ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD Assurances Mutuelles/ MMA IARD
14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS Cedex 9

atteste garantir par police N° 146 20 939, les conséquences pécuniaires de la responsabilité Civile qui peut incomber à la société :

SARL LEJEUNE PERE ET FILS
11 RUE DE LA POINTE
93230 ROMAINVILLE

en raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non , subis par autrui et imputables à ses activités de :

1° Collecte, Tri de déchets Industriels Banals (D.I.B) et déchets Industriels Inertes (D.I.I) à l'exclusion de L'AMIANTE

Valorisation des Déchets par Biodégradation avec récupération des Biogaz

A L'EXCLUSION DE TOUS DECHETS DANGEREUX Selon Définition des Articles R-541-8 et R-541-7 du code l'environnement

A L'EXCLUSION DE TOUS DECHETS D ACTIVITES DE SOINS

2. Location de camions bennes avec chauffeur

Les montants de garantie sont les suivants :

RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON (montants exprimés par sinistre)

Tous dommages confondus	8 000 000 EUR
Dont :	
* Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 EUR
<i>limités en cas de faute inexcusable</i>	3 500 000 EUR
* Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 000 000 EUR
* Vol par préposé	100 000 EUR
* Dommages immatériels non consécutifs	305 000 EUR
* Atteintes à l'environnement accidentelles	500 000 EUR
	par année d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET/OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE





(montants exprimés par sinistre et par année d'assurance)

Tous dommages confondus 2 000 000 EUR
Exportations aux USA/Canada exclues

Dont :

* Dommages matériels et immatériels consécutifs 2 000 000 EUR

* Dommages subis par les biens confiés..... 305 000 EUR

* Dommages immatériels non consécutifs 305 000 EUR

RECOURS ET DEFENSE PENALE 75 000 EUR
(montants exprimés par sinistre)

Assistance à la gestion de crise 5 heures d'assistance téléphonique

Période de validité : 01/01/2022 au 31/12/2022.

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit, **sous réserve du bon paiement de la prime** et ne peut engager la Compagnie en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère, notamment en cas de suspension et/ou résiliation.

Fait à Paris, le 05/01/2022


SARL LANAGO
105 Av. de Paris
94160 ST MANDE
Tél. : 01 43 28 33 56 Fax : 01 43 08 32 60
Mail : lanago@mma.fr N° ORIAS : 18004914
SIREN 840658116 Capital social 329 200 €

